Opération du Parc sur le Bâti Vacant
Massif Régional des Bauges

Thème : Territoires et Quartiers – Revitalisation des territoires ruraux
Fiche de référence
Département de la Savoie
Ref042_Pact73_01

Constatant, simultanément, l'accroissement significatif du nombre de constructions nouvelles et la persistance de plus d'un millier de bâtiments vacants, le Parc décide d'utiliser ce potentiel « bâti vacant » comme levier de développement territorial. Il lance l' « Opération du Parc sur le Bâti Vacant » (OPVB), croisement entre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale et une Opération Rurale Collective.
Pour la mise en oeuvre de ce programme de réhabilitation multiforme, le PNR et les opérateurs (dont, ACT-HABITAT de Haute- Savoie, réseau HABITAT & DEVELOPPEMENT) ont mis en place un guichet unique pour accompagner les porteurs de projet « habitat » ou « activités économiques ».

Commande

PNR Massif des Bauges 2003/2006

Opérateur

Partenariat CAL PACT de Savoie / ACT-HABITAT

Objectifs

Afin de valoriser le patrimoine bâti et limiter les constructions neuves, le PNR Massif des Bauges a décidé de mettre en place une OPAH expérimentale afin de réutiliser les bâtiments vacants. Cette opération comporte deux volets :

1. Volet d'amélioration du confort des logements existants
2. Volet de réutilisation des bâtiments vacants au titre de l'habitat, du tourisme et/ou du commerce artisanat

Démarche et savoir faire PACT

Union des compétences des 2 PACT afin de proposer une animation, un service optimal aux communes et aux habitants. Ce partenariat a permis de valoriser une équipe opérationnelle et expérimentée du fait de sa connaissance de terrain et des partenaires.

C'est une opération exemplaire du fait :

- de l'étendue territoriale
- de la multithématique
- de la problématique et de la prise en compte des bâtiments vacants
- des objectifs de développement durable
- du dynamisme créé et porté par l'animation de l'opération (environ 2500 porteurs de projets rencontrés en 35 mois d'animation).

Les plus du PACT :

- le conseil technique et architectural apporté dans le cadre d'étude de faisabilité et la réalisation de projets dans des bâtiments vacants
- animation et forte présence sur le terrain
- préoccupations sociales (interventions spécifiques dans le cadre de dossiers d'adaptation du logement)
- la recherche d'autres financeurs.

Résultats obtenus

En 3 ans, 560 logements ont été réhabilités :

- 373 logements PO (325 en OPAH + 48 en OPBV)
- 177 logements locatifs privés (91 OPAH + 86 OPBV)
- 10 logements locatifs communaux (4 OPAH + 6 OPBV)

Contact
Edith DEMARCHI
04 50 09 51 95 – edith-demarchi@act-habitat.asso.fr